

le maintien en bon état est nécessaire à la conservation des parties classées ou inscrites.

Art. 3. - Le plan de financement prévu à l'annexe II de la convention n° 2012-061R est complété en conséquence. L'annexe II du présent avenant remplace l'annexe II de la convention initiale.

Le président de la Demeure historique,
Jean de Lambertye
Les propriétaires,
Colette Cornevaux et Jean-Pierre Cornevaux

Annexe I : Programme de travaux

* Programme des travaux

Le programme des travaux concerne la restauration du logis nord du château médiéval d'Oricourt.

Travaux	Montant HT
Maçonnerie - taille de pierre	71 297,75 €
Charpente	34 049,50 €
Couverture	19 652,75 €
Honoraires maîtrise d'œuvre : - projet - suivi chantier	11 588,11 €
Aléas du chantier	6 250,00 €
TOTAL HT	142 838,11 €
TOTAL TTC	152 836,77 €

* Période

Le programme des travaux s'étend jusqu'en 2014.

Les propriétaires,
Colette Cornevaux et Jean-Pierre Cornevaux

Avenant du 28 novembre 2013 à la convention n° 2012-061R de mécénat passée pour le château d'Oricourt entre la Demeure historique et M^{me} Colette et M. Jean-Pierre Cornevaux, propriétaires.

Le présent avenant concerne la convention de mécénat n° 2012-061R passée pour le château d'Oricourt entre la Demeure historique et M. et M^{me} Jean-Pierre et Colette Cornevaux, propriétaires, et signée le 17 décembre 2012.

Art. 1^{er}. - Le programme des travaux prévu à l'annexe I de la convention n° 2012-061R est complété. L'annexe I du présent avenant remplace l'annexe I de la convention initiale.

Art. 2. - M. Jean-Pierre et M^{me} Colette Cornevaux, propriétaires du château d'Oricourt, déclarent sous leur responsabilité que l'ensemble des travaux réalisés s'effectuent sur des parties du bâtiment protégées au titre des monuments historiques ou sur des parties dont

Annexe II : Plan de financement

Plan de financement :

	Montant	%
DRAC	76 418 €	50 %
Conseil régional	19 104 €	12,5 %
Conseil général	19 104 €	12,5 %
Total public	114 626 €	75 %
Mécénat	10 000 €	6,5 %
Association les amis d'Oricourt	7 000 €	4,5 %
Autofinancement	21 210,77 €	14 %
Total Privé	38 210,77 €	25 %
TOTAL	152 836,77 €	100 %

Les propriétaires,
Colette Cornevaux et Jean-Pierre Cornevaux